

FINANCES ET ADMINISTRATION

3.1 Le vice-président du SCAF, M. Monde Mayekiso (Afrique du Sud), présente le rapport du SCAF.

3.2 La Commission approuve les recommandations du rapport du SCAF présentées à l'annexe 5, en notant ce qui suit :

- l'Australie était heureuse d'accueillir le groupe de correspondance du SCAF (SCAF-CG) et attend avec intérêt de travailler avec les Membres pendant la période d'intersession 2011/12 sur les questions identifiées par le SCAF à soumettre à l'examen du SCAF-CG.
- le budget approuvé pour 2012 permettra à la Commission de faire l'essai d'une réunion plus courte en 2012.

3.3 La Commission accorde, en vertu de l'Article 5.6 du Règlement financier et conformément aux pratiques courantes, un délai de paiement des contributions de 2012 jusqu'au 31 mai 2012 à l'Afrique du Sud, à l'Argentine, à la Belgique, au Brésil, au Chili, à la Chine, à la République de Corée, aux États-Unis et à l'Uruguay.

3.4 L'Afrique du Sud est nommée à la présidence du SCAF pour deux ans, jusqu'à la fin de la réunion 2013.